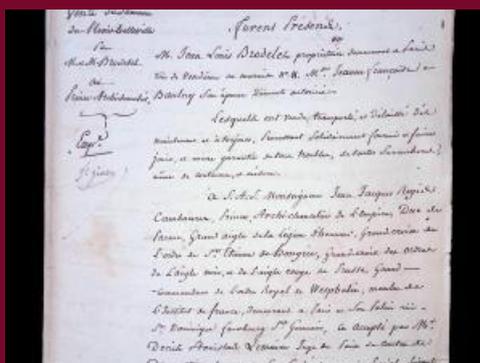


ZOOM SUR

MAÎTRE LAVOLLÉE, NOTAIRE PARTICULIER DE CAMBACÉRÈS

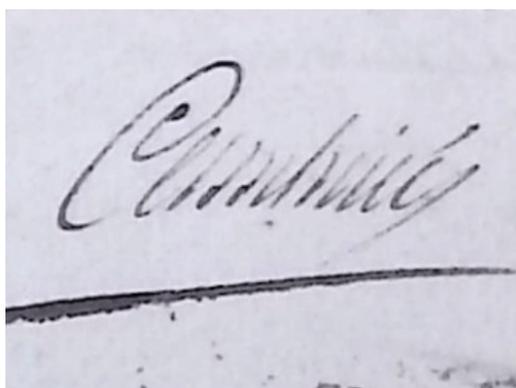


Rédigée le 2 mars 1812 par maître Louis-Jean-Hubert Lavollée, notaire impérial à la résidence de Dammartin-en-Goële, cette minute notariale (cote 214E65) issue du fonds de l'office de Dammartin-en-Goële, est un acte de vente du domaine du Plessis-Belleville (Oise), acquis par Jean-Jacques-Régis de Cambacérés, Prince et Archichancelier de l'Empire.



Créé le: 1/06/2021

- Mis à jour le : 1/06/2021



Signature de Cambacérés extraite de la minute
notariale (AD77, 214E65)
©ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE SEINE-ET-MARNE

Détenteur de nombreux domaines, **Cambacérés se constitue tout au long de sa vie un patrimoine foncier important**. Si cet acte présente l'achat d'un domaine situé dans l'Oise, il acquiert également plusieurs biens en Seine-et-Marne, notamment des fermes dans la commune de Moussy-le-Neuf, dont les transcriptions hypothécaires sont consultables sous la cote 4Q3/1/25. Cette minute qui présente l'ensemble des titres de Cambacérés contie

nt également le pouvoir qu'il donne à Denis Stanislas Lemaire, juge de paix du canton de Dammartin, pour procéder à l'acquisition du domaine, faisant ainsi apparaître sa signature.

Considéré comme le **notaire particulier de Cambacérés, maître Louis-Jean-Hubert Lavollée** arrive dans la commune de Dammartin-en-Goële en 1787 pour succéder à maître Jean-Claude Chantepie en tant que notaire-tabellion. Nommé greffier du bailliage et de la gruerie de Dammartin ainsi qu'administrateur des biens du prince de Condé, comte de Dammartin, Louis-Jean-Hubert Lavollée est maire de cette commune de l'An IV à 1819 (cote AZ 182/8).

Son activité en tant que maire, reconnu par l'ensemble des habitants de la commune comme en atteste une lettre adressée au Roi, lui vaut d'obtenir en 1816 le titre de chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur :

« *Pendant les temps révolutionnaires, il a maintenu les esprits, comprimé les méchants et la ville n'a eu à regretter aucun victime [...] il a dépensé de ses propres deniers pour l'utilité et l'embellissement de la ville[...]. Lors de la première invasion, il a sauvé la ville du pillage dont elle était menacée. Il s'est offert en otage et a sacrifié tout ce dont il pouvait disposer [...]* » (Correspondance du Sous-Préfet de l'Arrondissement de Meaux du 12 octobre 1816 présentant les motifs justifiant l'attribution de la distinction de chevalier de l'ordre Royal de la légion d'honneur, extrait de la base Léonore).

Reconnu en tant que maire, il est également **membre du Conseil général de Seine-et-Marne durant dix ans et en est le Président de 1807 à 1809.**

N'ayant plus les faveurs des habitants de la commune, Louis-Jean-Hubert Lavollée démissionne de son poste de maire en 1819 et retourne à Pourrain (Yonne) où il exerce de nouveau en tant que maire de 1830 à 1843 avant d'y décéder en 1845.

